

## Attribution de la Légion d'Honneur

### L'Ordre National de la Légion d'Honneur

Représenté par Madame LACOUTURE,  
Commandeur dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur  
Président de la section du Rhône

Remettra la médaille commémorative de Chevalier de la Légion d'Honneur  
à

**Louissette MARTINAND née GENOD**

**Le Dimanche 3 avril 2011, à 11 Heures 15**



Un vin d'honneur sera servi à l'issue de ces cérémonies.

**Marc CHARVET**  
Maire de LOMPNIIEU

**Le Comité Français pour Yad-Vashem**  
Représenté par son Délégué Paul EJCHENRAND

**Saül JANOU, enfant caché,**

vous prie d'honorer de votre présence la cérémonie  
au cours de laquelle,  
un Diplomate près de l'Ambassade d'Israël en France, remettra

### LA MÉDAILLE ET LE DIPLÔME DÉCERNÉS AUX JUSTES PARMIS LES NATIONS

à  
**Louissette MARTINAND née GENOD**

et à titre posthume  
aux petits-enfants de  
**Joseph-Eugène GONGUET**  
représenté par Jean GONGUET

**Le Dimanche 3 avril 2011, à 11 Heures 15**

à la Maison de Pays  
**CHAMPAGNE en VALROMEY 01260**



La Médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation nazie, au péril de leur vie.